



## A retenir

<b>BLACK-ROT</b>	La période de sensibilité des grappes est toujours en cours. Surveillez l'apparition des symptômes.
<b>MILDIU</b>	Une sortie éventuelle de symptômes liée aux pluies de fin juin est attendue.
<b>OIDIUM</b>	La fin de la période de sensibilité des grappes se rapproche sur les parcelles saines. Dans les autres cas, il faut rester vigilant.
<b>VERS DE LA GRAPPE</b>	Le vol de G2 est en cours. Essayez d'observer les pontes.
<b>FLAVESCENCE DOREE</b>	T2 AB du 28 juin au 8 juillet T2 conventionnel du 2 au 12 juillet <a href="https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html">https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html</a>








## METEO

- Les faits marquants de la période écoulée**

Cette semaine a connu un cumul d'environ 13mm hormis à Millau où seuls 4mm ont été enregistrés.

- Pour les prochains jours**

La semaine s'annonce sèche et ensoleillée.

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11	Mar 12
<b>Températures</b>	11-29	11-29	15-28	16-29	16-29	17-31	17-31
<b>Tendances</b>							

## STADES PHENOLOGIQUES

	Grains de pois	Tout début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
<b>Marcillac</b>			
<b>Entraygues - Le Fel</b>			
<b>Estaing</b>			
<b>Côtes de Millau</b>			

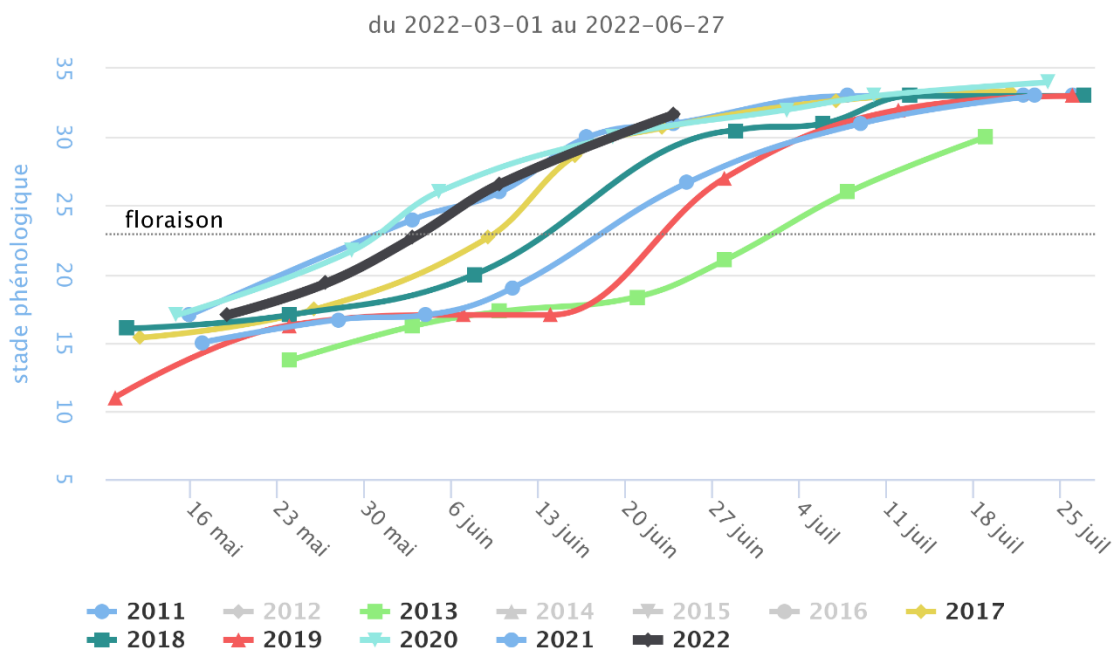
Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambre d'agriculture de  
l'Aveyron, Chambre  
régionale d'agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, Unicolor cave de  
Valady



## MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution cette semaine.

- **Modélisation** *(Potentiel Système IFV)*

- ✓ **Situation au 5 juillet (J) :**

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date	Extériorisation
Compeyre	En hausse	forte	Epidémique	27 et/ou 30 juin	Contaminations du 22 au 26 juin visibles du 29 juin au 3 juillet
Balsac					
Enraygues					
Marcillac					
Valady					

- ✓ **Simulation du 5 au 12 juillet :**

	Pression mildiou		Contamination			
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire	Date	Extériorisation
Compeyre	En baisse	Forte	épidémique	3mm	27 et/ou 30 juin	Du 2 au 5 juillet
Balsac	Stable					
Enraygues	En hausse					
Marcillac						
Valady						

**Évaluation du risque :** Les symptômes restent rares.

Des contaminations se sont produites lors des pluies de fin juin. Surveillez l'éventuelle sortie de symptômes.

Pas de pluie prévue dans la semaine qui vient.

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

**Techniques alternatives :** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Éléments de biologie**

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

- **Situation au vignoble**

Sur le vignoble de Marcillac, le témoin non traité de Valady est totalement impacté par l'oïdium. Sur les différents vignobles, sur parcelles traitées la maladie est contenue. Elle n'est signalée sur grappes qu'à Millau.

**Évaluation du risque :** sur les parcelles saines **ET** au stade « fermeture de la grappe », la phase de sensibilité est terminée et la protection peut être stoppée.

Dans les autres cas, il faut encore rester vigilant.

**Prophylaxie :** L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorable aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

**Techniques alternatives :** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Éléments de biologie**

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution cette semaine et pas de signalement en dehors des témoins non traités.

**Évaluation du risque :** Des contaminations ont pu avoir lieu lors des différents passages pluvieux de fin juin, les sorties devraient être visibles environ 15 jours après les pluies.

Pas de pluie significative annoncée.

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Situation au vignoble**

**Marcillac :** 6 captures sur 1 piège du secteur Valady, 8 captures sur 2 pièges du secteur Bruéjols

**Entraygues :** 0 capture ; **Millau :** 0 capture

- **Modélisation**

Fin du vol. Le dépôt des pontes est en cours.

**Évaluation du risque :** Les pontes de la deuxième génération devraient être visibles.

**Techniques alternatives :** Confusion sexuelle.

# FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

## • Situation au vignoble

Des symptômes sont déjà visibles sur le vignoble de Millau.

**Évaluation du risque** : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

<b>T1</b>	<b>du 18 au 28 juin</b>	Terminé
<b>T2</b>	<b>en conventionnel</b> : 14 jours après le T1 (2 au 12 juillet) <b>en AB</b> : 10 jours après le T1 (28 juin au 8 juillet)	<b>En cours</b> <b>En cours</b>
<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) <b>en AB</b> : 10j après le T2, selon analyse de risque (du 8 au 18 juillet)	A définir <b>En cours</b>

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

## DIVERS

Des **cicadelles vertes** sont signalées à Millau (larves et adultes). Sur le vignoble de Marcillac, des grillures sont visibles.

Observation de **typhlodromes, syrphes et œufs de chrysopes**.

Les syrphes sont des bio-indicateurs significatifs. Ils sont très sensibles aux conditions de leur milieu naturel. Les syrphes font partie des prédateurs des vers de la grappe.



Œufs de chrysope



Syrphe



Syrphe en vol stationnaire

Photos : Les vignerons du Vallon, CA81

### **Prochain BSV, le 12 juillet**

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON  
INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.